

URBANISME AVIS DE DELIVRANCE D'UN PERMIS

Monsieur Laurent GILAIN, demeurant à Falaën, fait savoir que le Collège Communal de ONHAYE lui a octroyé en date du 14.03.2024, un permis d'urbanisme pour un bien sis à Falaën, rue de la Gare 23a, et présentant les caractéristiques suivantes :

REGULARISATION DE LA CREATION D'UN LOGEMENT ET EXTENSION DUDIT LOGEMENT

Avant l'ouverture du chantier et pendant toute la durée de ce dernier, le permis et le dossier annexé ou une copie de ces documents certifiée conforme se trouve en permanence à la disposition des agents désignés à l'article D.VII.3 du Code du Développement Territorial (CoDT), à l'endroit où les travaux sont exécutés et les actes accomplis.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'administration communale, dans le cadre des dispositions contenues dans le livre Ier du Code de l'Environnement relatives à l'accès à l'information concernant l'environnement.

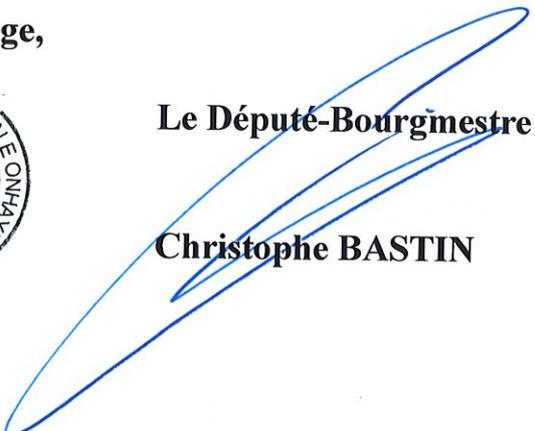
Par le Collège,

Le Directeur Général


Luc GREGOIRE



Le Député-Bourgmestre


Christophe BASTIN